



Association de défense des intérêts des riverains de Villennes sur  
Seine

François Pallud

Président de l'ADIRV

36 Chemin du bord de l'eau

78670 Villennes sur seine

Eole : prolongement du RER E a l'Ouest

Monsieur Michel Gaillard  
Président de la commission  
Tour Pacific BAT Est  
11 ,cours Valmy  
92977 La DEFENSE

Villennes sur seine le 10 Novembre 2010

Monsieur le président ,

Compte tenu de l'importance du projet Eole, de prolongement de la ligne Ouest de Paris, et face aux évolutions et possibles conséquences de ce projet sur le cadre de vie des Villennois, notre association souhaite attirer votre attention, poser un certain nombre de questions et faire des propositions.

Nous souhaiterions que ces éléments soient versés au dossier de la commission du débat public que vous présidez.

Je vous remercie, de toute l'attention que vous pourrez porter à nos interrogations et propositions , et vous prie de croire , Monsieur le président , à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

François Pallud

L' Association de défense des intérêts des riverains de Villennes sur Seine , est une association agréée sous le N° w 783002476 dont l'objet est de protéger, conserver et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, l'eau, l'air, les sols, les sites, les paysages et le cadre de vie , lutter contre les pollutions et nuisances générées notamment par les rejets , les installations de traitement et les déchets , contre l'aliénation des chemins ruraux et de randonnée, et , d'une manière générale , agir pour la sauvegarde de ces intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme. Elle exerce son action sur le territoire et les environs de la commune de Villennes-sur-Seine.

Villennes et ses bords de Seine, sont un site environnemental, architectural et culturel, riche et protégé , que ses habitants n'ont pas choisi d'habiter par hasard et dont ils souhaitent préserver au maximum l'authenticité.

Dans le dossier du débat public, il est précisé qu'il sera porté une attention toute particulière aux contraintes de la Seine ( zone inondable soumise a un PPRI) ; que le projet RER longe sur une part importante de son tracé.

Des aménagements de gares existantes seront nécessaires.

- L'architecture de la gare de Villennes, fait partie de l'identité de cette petite ville comment fera le maître d'œuvre pour en préserver la particularité son authenticité ?

- L'augmentation du trafic nécessitera-t-il un aménagement spécifique dans l'aménagement du centre urbain ? Le parking du centre ville ayant atteint sa capacité maximum

Nous ne souhaitons pas voir notre centre défiguré par un nouveau parking et une circulation automobile plus importante.

En page 72 du dossier , édité par RFF et le stiff , il est fait état des avantages du projet pour les clients en heure de pointe entre Mantes la Jolie et Poissy par un accroissement du trafic de 1 train toutes les 10mn contre 1 toutes les 20 mn actuellement.

L'augmentation du trafic profitera-t-elle aux Villennois ?

Il faut qu'il y ait plus d'arrêts en gare de Villennes des trains vers Hausmann, beaucoup de Villennois ayant choisi d'habiter près d'une gare desservant ce quartier de Paris.

Nous souhaitons être informés sur les possibles conséquences de l'emprise des voies et des quais sur les chemins longeant les voies ferrées.

Les chemins de la Nourée et du bord de l'eau, longent la voie ferrée. Une emprise plus large des quais y rendrait la circulation impossible ; y compris pour les véhicules de secours.

Dans la situation actuelle, les retards des trains aux heures de pointe engendrent déjà une gêne importante au passage à niveau, avec comme conséquence, un engorgement des véhicules bloquant le centre de notre village.

Ce passage à niveau deviendra impraticable avec l'augmentation du trafic des trains.

Il existe un petit tunnel, destiné à fluidifier le trafic quand le passage à niveau est fermé.

Avec le projet Eole ce petit tunnel, deviendra la voie de passage majeure,

Il faudrait donc , ouvrir une deuxième voie dans ce tunnel , pour rendre le passage possible et fluide aux habitants. Et cela sans défigurer le centre ville.

Aujourd'hui nous subissons l'impact visuel et sonore du train. Est-il prévu des protections antibruit, sachant qu'il existe des solutions en matériaux naturels, compatibles avec l'environnement ?

Quel est le calendrier des travaux sur Villennes et quelles options allez vous retenir pour minimiser les nuisances, notamment sonores, pour les riverains ?